Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 03/11/2023

INTERSPORT FRANCE INTERSPORT rappelle Vélo



- Noms des modèles ou références concernés : **CENTURY GRAVEL 250 (référence YA60I09) CENTURY 300D (référence YB60G3) CENTURY 400D (référence YB60G4)**
- Marque : **NAKAMURA**
- **GTIN 3354068505500 Lot Tous les lots**
  GTIN 3354068505517 Lot Tous les lots
  GTIN 3354068505524 Lot Tous les lots
  GTIN 3354068780327 Lot Tous les lots
  GTIN 3354068780334 Lot Tous les lots
  GTIN 3354068780341 Lot Tous les lots
  GTIN 3354068780297 Lot Tous les lots
  GTIN 3354068780303 Lot Tous les lots
  GTIN 3354068780310 Lot Tous les lots
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 01/11/2022**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Magasins sous enseigne INTERSPORT**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Un défaut de montage a été détecté au niveau des freins à disque hydraulique équipant les modèles concernés.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**
- Description complémentaire du risque : **Le défaut de montage des durites de freins est susceptible de rendre le système de freinage inopérant.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Réparation, Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 30 novembre 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0969321819**
- Informations complémentaires publiques : **Les clients sont invités à se rendre dans un magasin INTERSPORT pour que le système de freinage de leur vélo soit contrôlé par l'un de nos techniciens.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre